

# Passer du rêve à la verdure!



**Vous habitez un immeuble collectif  
ou un lotissement ?**

La Métropole de Lyon participe au financement  
de votre projet de végétalisation en pleine terre.

**MÉTROPOLE**

**GRAND LYON**



Communication Métropole de Lyon — 2024 / Ne pas jeter sur la voie publique

**Métropole de Lyon**  
20 rue du Lac - CS 33569  
69505 Lyon Cedex 03  
04 78 63 40 40

**MÉTROPOLE  
GRAND  
LYON**

[grandlyon.com/vegetaliser](https://grandlyon.com/vegetaliser)



# Redécouvrez votre espace vert!

Observez l'existant, conservez, semez, plantez et bénéficiez de conseils professionnels pour vous accompagner.

**La Métropole de Lyon peut subventionner entre 30% et 65% de votre projet**

## Conditions pour demander une subvention

- Habiter un immeuble ou un lotissement antérieur à 2018, dont les espaces verts sont en copropriétés,
- Avoir voté en assemblée générale de copropriété le budget prévisionnel du projet,
- Être accompagné d'un professionnel du paysage ou d'une association de protection de l'environnement,
- Prévoir au moins deux strates de végétations (herbacées / arbustives / arborées) en pleine terre.

### ✓ SONT ÉLIGIBLES

Les dépenses attachées :

- à la conception du projet,
- à la réalisation (étude, accompagnement du collectif d'habitants),
- à la plantation et à la garantie de reprise des arbres.

### ✗ SONT EXCLUS

Les agréments type mobilier, cheminements, abris, arrosage...



### Besoin d'un conseil?

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) Rhône Métropole vous répond au 04 72 07 44 55  
Lundi-mardi-jeudi-vendredi 9h - 12h / 14h - 17h  
Mercredi 9h - 12h

